

TUER POUR LE PRESTIGE

UNE ANALYSE DU COMMERCE MONDIAL
DES TROPHÉES DE CHASSE



IFAW

Fonds international pour la protection
des animaux

INTRODUCTION



Lorsqu'un chasseur a payé 350 000 dollars US pour avoir le droit de tuer un rhinocéros rare en Namibie, le débat sur l'abattage des animaux au nom de la conservation a refait surface. Si de nombreux scientifiques et organisations rejettent l'idée de « les tuer pour les sauver », un argument que les chasseurs brandissent pour se justifier, la chasse sportive au gros gibier demeure légale dans presque tous les pays du monde.

Dans les mois qui ont suivi, les médias ont relayé les photos de nombreux chasseurs de gros gibier bien connus posant avec leurs précieuses prises. Les adversaires de cette pratique, eux, ont exprimé leur incrédulité quant au fait que des êtres humains puissent tuer de grands animaux si emblématiques au nom du sport.

C'est la mort du lion Cecil au Zimbabwe en juillet 2015 qui a toutefois attiré et retenu l'attention du monde entier. Les opposants à la chasse aux trophées ont condamné le dentiste américain Walter Palmer qui a admis avoir tué ce superbe mâle dominant à la crinière noire dans le parc national de Hwange. Cet événement a déclenché une véritable tempête médiatique.

Pour examiner la liste des arguments selon lesquels la chasse aux trophées bénéficierait aux animaux, il convient d'abord d'établir l'ampleur de cette pratique. Dans ce rapport, nous avons choisi de commencer par déterminer le nombre de trophées faisant l'objet d'un commerce transfrontalier et communiqués à la CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction). Nous estimons à 1,7 million le nombre de trophées de chasse ayant pu transiter d'un pays à l'autre entre 2004 et 2014. Sur la même période, au moins 200 000 trophées de taxons menacés, soit une moyenne de 20 000 trophées par an, ont été exportés.

Sans surprise, les États-Unis sont responsables de 71 % des importations, une proportion colossale qui représente environ 15 fois plus que le deuxième pays au classement.

Les chercheurs d'IFAW ont examiné attentivement les chiffres nombreux et dispersés de la base de données sur le commerce de la CITES et ont rédigé ce rapport sur la situation actuelle de la chasse aux trophées dans le monde.

Nous pensons que les responsables doivent prendre des décisions fondées pour la régulation de cette activité en s'appuyant sur des données. Ces informations doivent servir de tremplin pour d'autres études scientifiques sur les éventuels mérites de la chasse aux trophées en matière de protection des espèces et de bien-être animal.

Cordialement,

Azzedine T. Downes

Azzedine T. Downes

Directeur général du Fonds international pour la protection des animaux (IFAW)

RÉSUMÉ

Face à la croissance de l'industrie de la chasse aux trophées ces dernières décennies, les autorités et les défenseurs de l'environnement et des animaux sont désireux d'en comprendre les conséquences économiques et environnementales à l'échelle de la planète, données à l'appui.

Malheureusement, peu de recherches sérieuses ont été menées pour faire la lumière sur l'ampleur et l'impact du commerce des trophées dans le monde.

Ce rapport résulte d'une analyse complète de la base de données sur le commerce de la Convention des Nations Unies sur le commerce international des espèces menacées (CITES). Environ un million de transactions concernant les espèces sauvages inscrites à la CITES sont rapportées et enregistrées chaque année dans cette base de données, ce qui représente désormais plus de 13 millions de transactions pour plus de 34 000 noms de taxons figurant dans les annexes CITES.

Jusqu'à 1,7 million de trophées de chasse ont fait l'objet d'un commerce transfrontalier entre 2004 et 2014. Sur la même période, au moins 200 000 trophées de taxons menacés, soit une moyenne de 20 000 trophées par an, ont été chassés et vendus d'un pays à l'autre.

Nos recherches ont montré que 107 pays différents (dont 104 importateurs et 106 exportateurs) ont participé au commerce des trophées de chasse entre 2004 et 2014. Cependant, bien que la demande en trophées d'animaux concerne le monde entier, selon la base de données de la CITES, les vingt premiers pays du classement sont responsables de 97 % des importations.

Les États-Unis à eux seuls représentent 71 % de la demande, soit 15 fois plus que les deux pays suivants, à savoir l'Allemagne et l'Espagne qui affichent chacun 5 %.

Ces 20 premiers pays importateurs se fournissent principalement au Canada (35 %), en Afrique du Sud (23 %) et en Namibie (11 %). Les transactions les plus courantes de trophées de taxons menacés concernent les exportations du Canada vers les États-Unis et des pays d'Afrique vers les États-Unis.

Les analyses de la base de données de la CITES ont montré que trois des quatre taxons menacés parmi les « Big Five » africains (l'éléphant d'Afrique, le léopard d'Afrique et le lion d'Afrique) figurent parmi les six taxons en danger les plus fréquemment vendus.

Parmi les 20 taxons les plus menacés, les lions d'Afrique présentent la hausse la plus statistiquement significative du commerce des trophées de chasse depuis 2004. Au moins 11 000 trophées de lions ont été vendus dans le monde entre 2004 et 2013.

Les autres espèces des « Big Five » africains ont aussi la faveur des chasseurs de trophées. Ainsi, plus de 10 000 trophées d'éléphants et plus de 10 000 trophées de léopards ont été vendus légalement dans le monde entre 2004 et 2014. Comme pour les lions d'Afrique, le commerce de trophées d'éléphants d'Afrique s'est intensifié depuis 2004 alors que celui des trophées de léopards a augmenté pendant quelques années après 2004 avant de décroître.

Cette analyse peut servir de base pour d'autres études sur l'évolution de la chasse aux trophées et sur l'impact de cette l'industrie mondiale sur les animaux et leurs effectifs à l'échelle locale et mondiale.

FRANCE



Importations brutes

La France a toujours été parmi les cinq premiers pays importateurs du plus grand nombre de trophées de chasse de taxons menacés entre 2004 et 2013. L'éléphant et le léopard d'Afrique sont les taxons menacés les plus importés en France.

Espèces importées

Le taxon menacé le plus importé est de loin l'éléphant d'Afrique. 40 % des importations de trophées d'éléphants viennent de Tanzanie, 26 % du Cameroun, 9 % de République démocratique du Congo, 8 % du Mozambique et le reste de 10 autres pays.

Le léopard est le deuxième du classement avec 45 % des trophées provenant de Tanzanie, 14 % de République centrafricaine, 9 % de République démocratique du Congo, 8 % de Namibie et le reste de 5 autres pays.

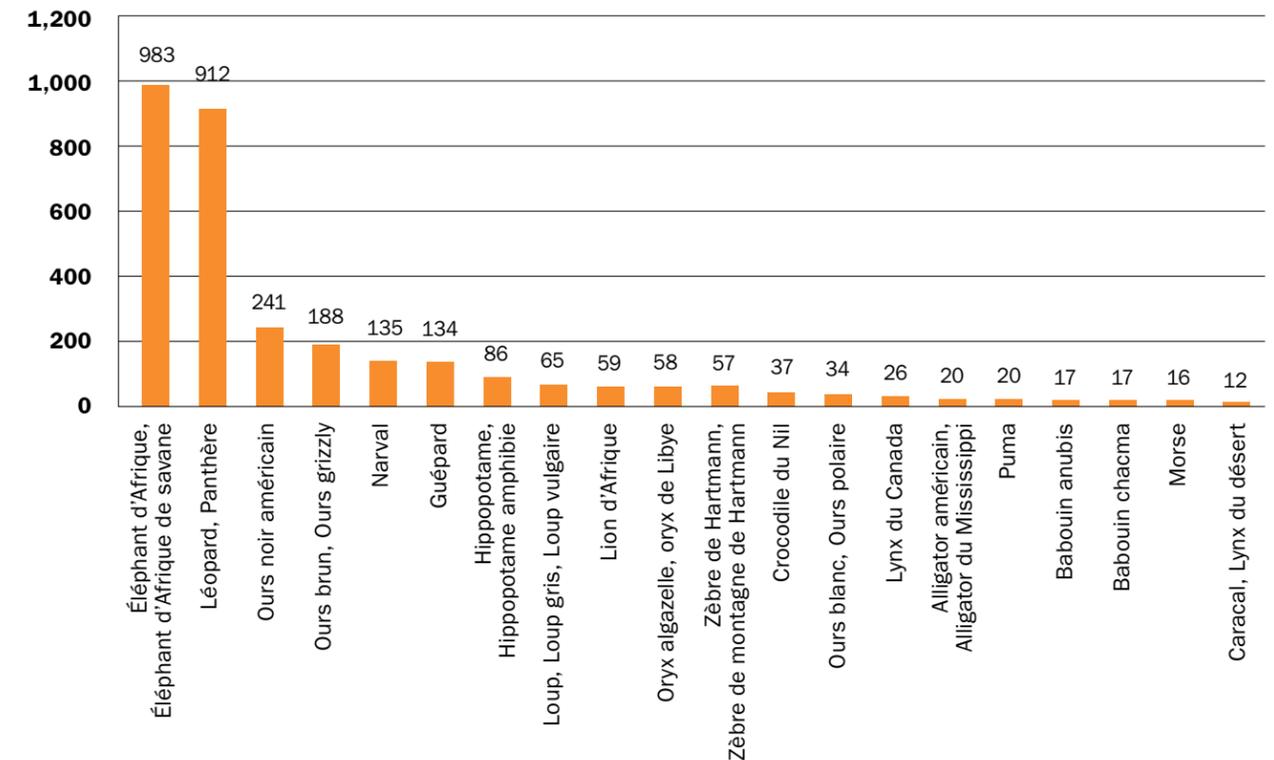
Entre 2008 et 2012, 1 438 trophées de lions ont été importés en Europe : 1 000 provenaient d'élevages de lions en Afrique du Sud et 395 de lions sauvages, dont 63 ont

été prélevés sur les populations ouest-africaines. La France a importé 80 % de ces trophées ouest-africains d'espèces de lions menacées.

INTERDICTIONS

En janvier 2015, toutes les réexportations d'ivoire brut depuis la France ont été interdites. En février de la même année, l'UE a adopté de nouvelles règles concernant l'importation de trophées de chasse pour six espèces menacées, dont le lion d'Afrique, l'éléphant d'Afrique, l'ours polaire, le rhinocéros blanc, l'hippopotame et l'argali. En novembre 2015, la France est devenue le premier État membre de l'UE à prendre des mesures de protection totales pour les lions lorsque Ségolène Royal, la ministre de l'Écologie, de l'Énergie et de la Mer a interdit l'importation de trophées de lions sur le territoire français.

20 principaux taxons menacés pour les trophées de chasse importés en France (2004–2014)



TOTAL DES TROPHÉES

≥ 200 000

Trophées de chasse de taxons menacés échangés entre pays (2004-2014)

1 700 000 ?

Trophées de chasse (taxons non menacés) échangés entre pays (2004-2014)



Ensemble des trophées de chasse commercialisés, chassés sur le territoire américain ou échangés entre pays (2004-2014)

LA CHASSE AUX

TOTAL DES PAYS

107

pays ont participé au commerce des trophées de chasse entre 2004 et 2014.

97%

Les 20 premiers pays sont responsables de 97 % des importations de trophées.

71%

Les États-Unis à eux seuls représentent 71 % de la demande, soit 15 fois plus que les deux pays suivants, l'Allemagne et l'Espagne qui affichent chacun 5 %.

69%

Les 20 premiers pays importateurs se fournissent principalement au Canada (35 %), en Afrique du Sud (23 %) et en Namibie (11 %).



TROPHÉES EN CHIFFRES

Parmi les 20 espèces les plus menacées, les lions d'Afrique présentent la hausse la plus statistiquement significative du commerce des trophées de chasse depuis 2004.



Buffle

Statut de conservation : **préoccupation mineure**

11 000 – 15 000€



Lion d'Afrique
Statut de conservation : **vulnérable**

7 500 – 44 200€€

ESPÈCES



Part des « big five » selon le *New York Times* dans les chasses aux trophées en Afrique du Sud



Rhinocéros blanc

Statut de conservation : **quasi menacé**

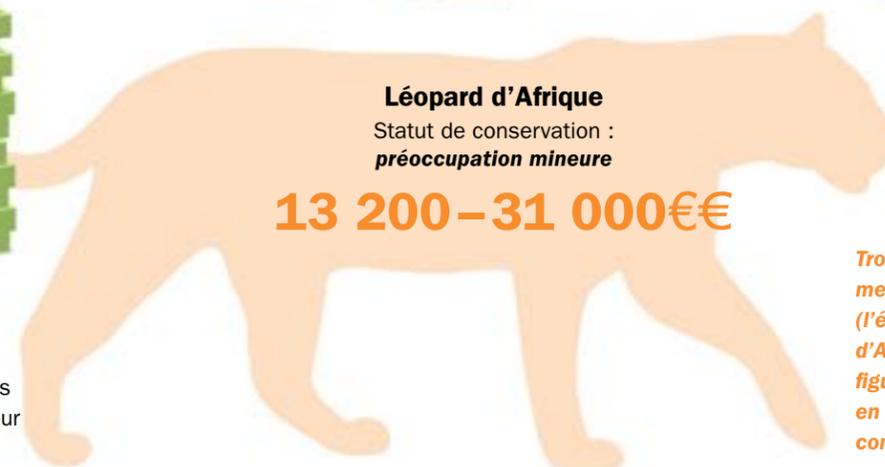
≥ 110 000€ €



Éléphant d'Afrique

Statut de conservation : **vulnérable**

22 100 – 53 000€ €



Léopard d'Afrique

Statut de conservation : **préoccupation mineure**

13 200 – 31 000€€

Trois des quatre espèces menacées des Big Five (l'éléphant d'Afrique, le léopard d'Afrique et le lion d'Afrique) figurent parmi les six espèces en danger les plus fréquemment commercialisées.

UN SPORT ONÉREUX

Quelques exemples du coût de certaines expéditions de chasse très médiatisées



48 000 €

Payés par Walter Palmer pour abattre le lion Cecil au Zimbabwe



55 000 €

Payés par un chasseur allemand pour abattre un éléphant gros porteur bien connu



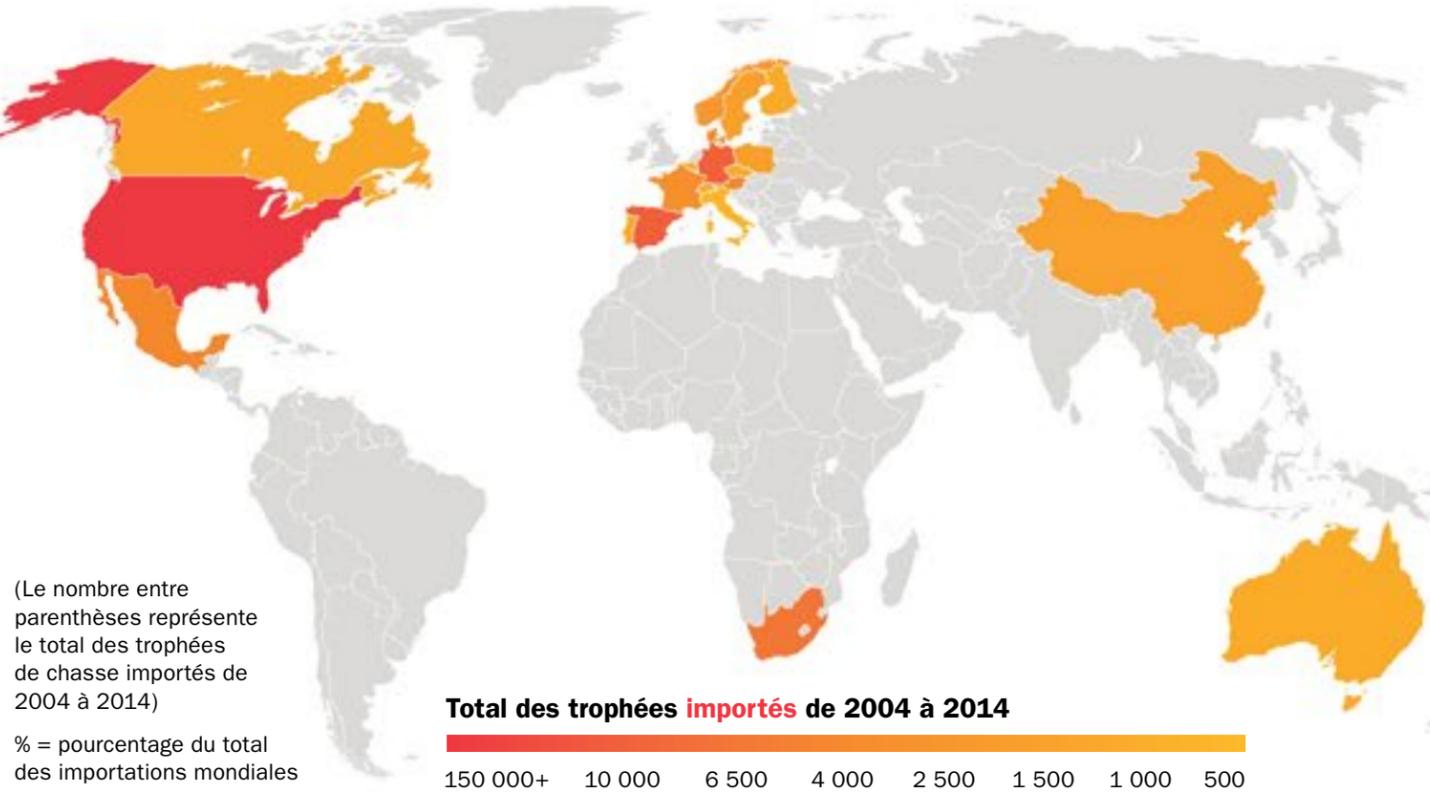
31 000 €

Payés par Corey Knowlton pour abattre un rhinocéros noir en Namibie dans le cadre d'une vente aux enchères du Dallas Safari Club



89 000 €

Coût moyen de 3 semaines de chasse pour un chasseur de gros gibier



États-Unis (150 583) 70.9%	Danemark (4 505) 2.1%	Norvège (2 456) 1.2%	Suisse (1 223) 0.6%	Portugal (925) 0.4%
Espagne (10 334) 4.9%	Autriche (3 949) 1.9%	Suède (1 467) 0.7%	Canada (1 119) 0.5%	Finlande (922) 0.4%
Allemagne (9 638) 4.5%	Mexique (3 677) 1.7%	Pologne (1 357) 0.6%	Belgique (1 008) 0.5%	Australie (817) 0.4%
Afrique du Sud (6 450) 3.0%	France (3 272) 1.5%	Chine (1 352) 0.6%	République tchèque (976) 0.5%	Italie (578) 0.3%



Canada (68 899) 34.8%	Zambie (6 909) 3.5%	Fédération de Russie (4 743) 2.4%	Roumanie (1 394) 0.7%	Mongolie (762) 0.4%
Afrique du Sud (44 700) 22.6%	Mozambique (6 757) 3.4%	Argentine (4 562) 2.3%	Cameroun (1 191) 0.6%	Kirghizistan (429) 0.2%
Namibie (22 394) 11.3%	Mexique (5 603) 2.8%	États-Unis (3 099) 1.6%	Groenland (1 125) 0.6%	Malawi (418) 0.2%
RDC (12 195) 6.2%	Tanzanie (4 755) 2.4%	Botswana (2 396) 1.2%	République centrafricaine (985) 0.5%	Pakistan (411) 0.2%

